

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016

*Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Patrick BRIOL, Alain JALBERT, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Michel RONCO, Pascale RIBES, Marie-Hélène CAUNOIS, Guibert MONGIS, Emilie FREYCHE, Gérard COURVOISIER, Bruno RENVOISÉ.*

*Absent : Romain BODET.*

*Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.*

*Ordre du jour :*

- APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 6 ET 24 JUIN ET 4 JUILLET 2016
- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
- CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT AVEC LA CCVA (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE)
- SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNAL : NOM ET SIEGE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER
- REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2016 – CANALISATION TRANSPORT DE GAZ TIGF
- EXAMEN D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE : MR POUX SEBASTIEN
- DEMANDE DE MR COLOMBIER JEAN-YVES
- POINT FINANCIER
- PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ROUTIER POUR 2017 SUR URBANISATION ET AMENDES DE POLICE
- OBSERVATIONS SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE
- QUESTIONS DIVERSES

### *I – APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 6 ET 24 JUIN ET 4 JUILLET 2016*

*Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur les comptes rendus des Conseils Municipaux des 6 et 24 Juin et 4 Juillet 2016. Après quelques observations d'orthographe ou de tournure de phrases, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes rendus en date du 6 et 24 Juin ainsi que du 4 Juillet 2016.*

### *II – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME*

*Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une décision de l'Etat de ne plus instruire gratuitement les permis de construire et autres demandes de certificat d'urbanisme pour les Communes de moins de 10.000 habitants.*

*Désormais, chaque acte sera facture 150 € à la Commune par le Service instructeur.*

*.../...*

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement POUR.*

### *III – CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT AVEC LA CCVA (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE)*

*Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, qu'il est possible de passer une convention avec la CCVA pour faire des achats groupés en vue d'obtenir de meilleurs tarifs.*

*En ce qui concerne notre Commune, nous pourrions être intéressés pour :*

- *Les assurances bâtiments, automobiles, personnel*
- *Les fournitures de bureau*
- *Les vêtements de travail*
- *Le papier pour le photocopieur*
- *Le carburant*

*Cette liste n'est pas exhaustive.*

### *IV – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNAL : NOM ET SIEGE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER*

*Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il sera nécessaire de dénommer la nouvelle Communauté de Communes suite à la fusion de la CCVA et de la CCLAG.*

*4 noms sont proposés :*

- *Communauté de Communes Lèze-Ariège – CCLA*
- *Communauté de Communes des Vallées de la Lèze et de l'Ariège – CCVLA*
- *Communauté de Communes Lèze Ariège Herse – CCLAH*
- *Communauté de Communes des Vallées Lèze Ariège Herse – CCVLAH*

*Le choix du Conseil Municipal se porte en majorité sur : « Communauté de Communes des Vallées de la Lèze et de l'Ariège » - CCVLA.*

### *V – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2016 - CANALISATION TRANSPORT DE GAZ TIGF*

*Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la redevance perçue par la Commune, pour la canalisation de transport du gaz TIGF est de 118 € par an.*

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016

### VI – EXAMEN D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE : MR POUX SEBASTIEN

Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal que Mr Sébastien POUX, Employé aux Services Techniques de la Commune, a été reçu à son examen d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> Classe avec l'option conducteur poids lourds.

Sur la Commune, il n'y a pas de poste conducteur poids lourds et il n'y a pas la nécessité de faire une telle création de poste.

Il est donc décidé de ne pas créer ce poste. Monsieur POUX devra, s'il désire être nommé dans ce grade, faire une demande de mutation.

### VII – DEMANDE DE MR COLOMBIER JEAN-YVES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la demande de Mr Jean-Yves COLOMBIER de pouvoir bénéficier, comme la loi l'y autorise, de pouvoir bénéficier de la « Prime de départ volontaire » afin de créer son entreprise.

Mr Jean-Yves COLOMBIER devra démission de la Fonction Publique Territoriale.

Après concertation, il est décidé, afin de pouvoir bénéficier de cette prime, d'avoir exercé plus de 20 ans dans la Collectivité.

### VIII – POINT FINANCIER

Monsieur le Maire fait le point sur le budget 2016.

A la date du 29 Août, le solde était le suivant :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dép.</b>	304.799,62 €	<b>Dép.</b>	45.348,49 €
<b>Rec.</b>	263.913,80 €	<b>Rec.</b>	232.113,35 €

### IX – PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ROUTIER POUR 2017 SUR URBANISATION ET AMENDES DE POLICES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'avant la date du 30 Septembre 2016, il est nécessaire de donner la liste des travaux à programmer pour la mise en sécurité.

Une liste sera établie comme tous les panneaux à faire : sens unique : Rue du Buis et autres.



# MAIRIE DE CAUJAC



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016

### X – OBSERVATIONS SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

*Voir effacement des réseaux par le biais du SDEHG  
Organisation d'une réunion fin Septembre 2016*

### V – QUESTIONS DIVERSES

- **AMF31** : courrier sur la fusion des intercommunalités.
- **SIERGA** : notification de l'arrêté préfectoral portant modification des statuts.
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL – ATD31** : offre de formations des élus pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.
- **PREFECTURE de la HAUTE-GARONNE** : renforcement de la protection des lieux à caractère culturel.
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL** : courrier sur la réglementation de la publicité extérieure dans et hors agglomération.
- **Reprise du Commerce du village** : des demandes ont été déposées en Mairie. Les conditions appliquées seront d'un an de loyer gratuit et ensuite 100 € par mois.
- **Demande de PC avec accès sur RD par un chemin communal.**
- **Fête des voisins du Lotissement « AYRAL »** : le Samedi 3 Septembre à 12 heures.
- **Chemin piétonnier – Route de Cintegabelle** : accord sur le projet : entre le piétonnier et la clôture des propriétés, il sera fait de l'enrobé. Devis de la Société VALORIS pour l'étude : 2.000 €.
- **Demande de Mme PASTRE**, qui tient actuellement l'épicerie du village, de l'effacement du loyer de 350 € pour la fin de son activité au 30 Septembre. Il a été décidé de ne pas accéder à sa demande.



- *Mr Alain JALBERT (Con.*
- *Mme Dominique LEVRAI*
- *Mr Michel RONCO (Con.*
- *Mr Marc MIRANI (Conse*
- *Mme Pascale RIBES (Co.*
- *Mr Gérard COURVOISIE*
- *Mme Emilie FREYCHE (*
- *Mr Claude BEDEL (mem*
- *Mr Joël DESCOINS (hor.*

*Sont désignés en tant que membre*

- *Mr René DESCOINS (t*
- *Mr Gilbert MAROCCO*
- *Mr Jean MARANGES (*
- *Mr Jacques BENAÏT*
- *Mr Robert CAMBOU (*
- *Mr Bernard PEIRONN*
- *Mr Jean GAUBERT (m*
-